

# Conjonct'Ur Centre

Publication économique des Urssaf de la région Centre

L'économie évolue ? Conjonct'Ur aussi.  
Les Urssaf de la région Centre vous proposent la nouvelle version de leur publication économique. Axée sur la dynamique régionale, elle sera plus visuelle, plus analytique et plus réactive pour vous aider à mieux suivre la conjoncture en région Centre.

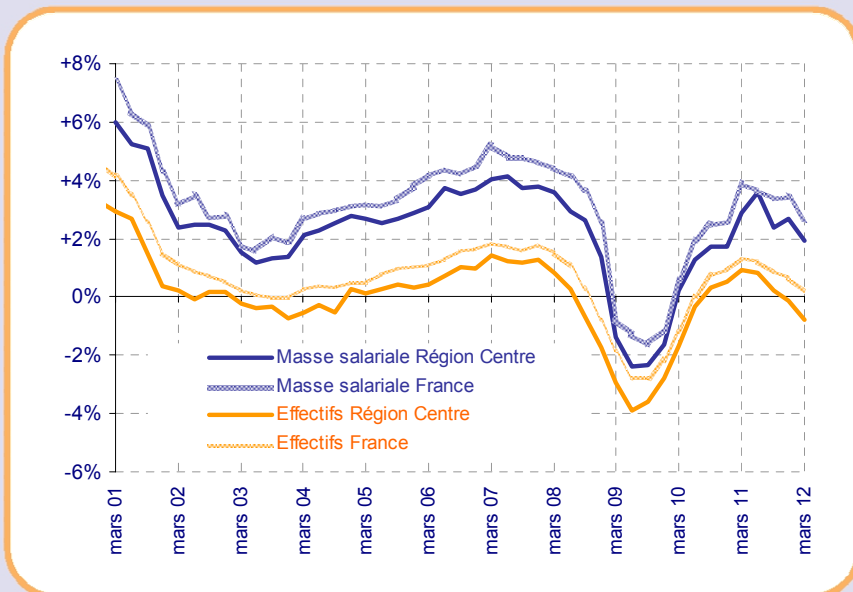


**-0,8% :**  
c'est la diminution annuelle du nombre de salariés en région Centre.

Pour le deuxième trimestre consécutif, le taux de croissance est négatif. Par rapport à fin mars 2011, ce sont 5 000 emplois qui ont été perdus au niveau régional. La décélération amorcée mi-2011 est plus marquée en région Centre qu'au niveau national. France entière, le taux de croissance est très légèrement positif. La région compte désormais 636 000 salariés, soit juste un millier de plus qu'au plus fort de la crise en mars 2010. Si la tendance perdure, le niveau de l'emploi pourrait atteindre un seuil historiquement bas, comparable à celui qu'il était au deuxième trimestre de l'année 2000. Cela signifie également que les créations d'emplois intervenues après la crise, entre septembre 2010 et septembre 2011, ont en grande partie été perdues. ■

## Évolution de l'emploi et de la masse salariale dans les Urssaf de la région Centre

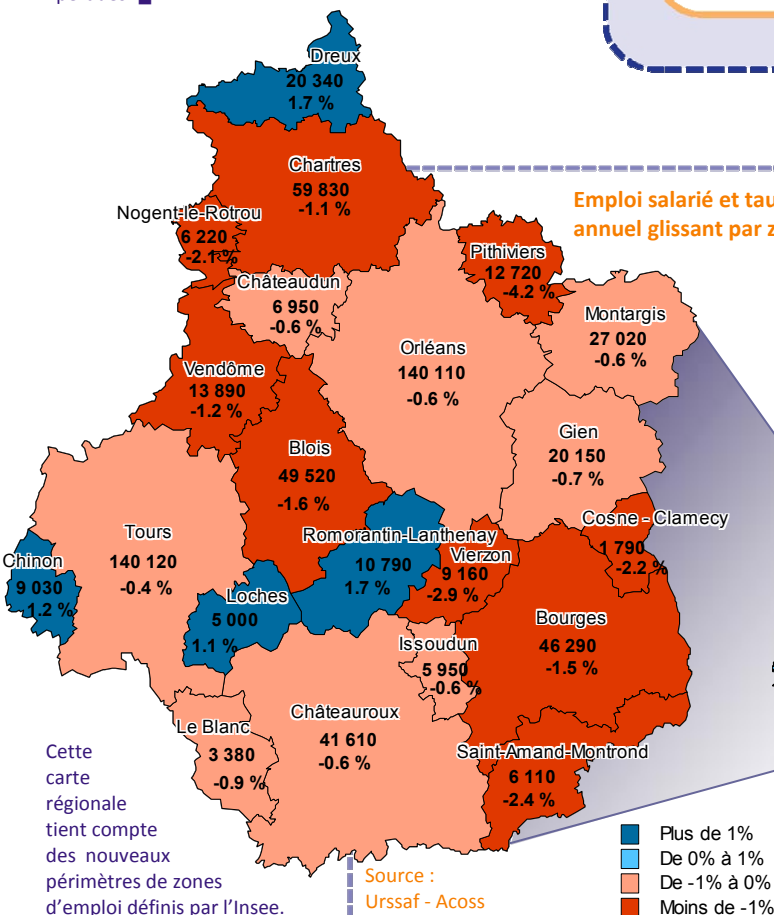
Taux d'évolution annuel glissant des effectifs et de la masse salariale



Source : Urssaf - Acoess

## Conjoncture par zone d'emploi

Emploi salarié et taux d'évolution annuel glissant par zone d'emploi



Le taux d'évolution annuel de l'emploi (-0,8%) place la région Centre dans les cinq régions les moins bien orientées en France. Ce sont en effet principalement les régions du Sud et l'Île de France qui tirent l'emploi, amenant le taux de croissance à +0,2% au niveau national.

En région Centre les difficultés touchent la majorité du territoire. L'emploi ne progresse que dans quatre zones d'emplois sur vingt-deux. Dans le Cher, la baisse est uniforme et marquée, avec un recul supérieur à -1,5% sur toutes les zones du département.

Intéressons-nous aux quatre zones d'emplois dont le taux de croissance est positif : à Loches, ce sont le commerce, la construction et les autres services qui génèrent de l'emploi. À Chinon, l'industrie est dans une dynamique positive, tout comme l'hôtellerie - restauration et le commerce. À Dreux, l'industrie ne perd pas d'emploi, tandis que le commerce et les services en créent plus de 300. Enfin à Romorantin-Lanthenay, les effectifs ne baissent que dans les secteurs de la construction et du commerce. ■

Source : Urssaf - Acoess



## Évolution de l'emploi dans chaque département

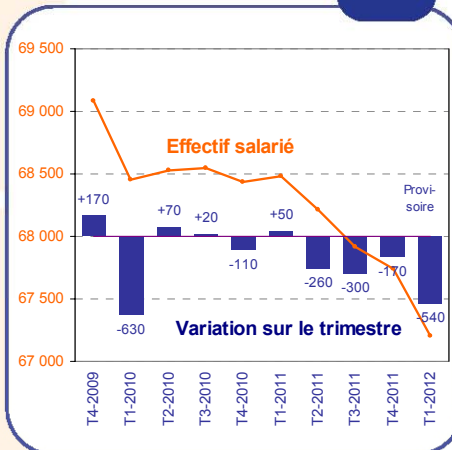
### > Cher

Dans le Cher, 540 emplois disparaissent encore ce trimestre, portant le bilan sur un an à -1 300 postes (-1,9%).

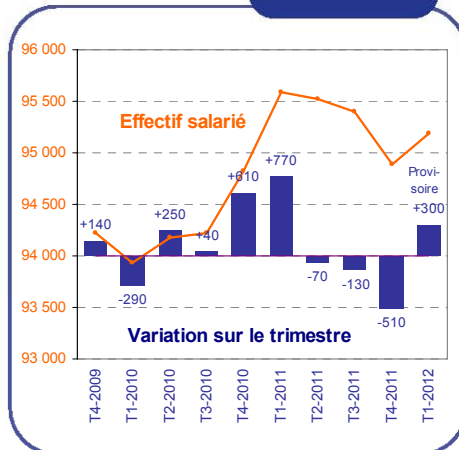
Ces 3 derniers mois, 50 emplois ont disparu dans la construction, 80 dans le commerce, réparation automobile, ou encore 50 dans les transports. Dans le même temps, l'industrie rend 60 emplois, alourdissant le bilan annuel (-290 emplois) : les industries des plastiques et autres produits non minéraux, ainsi que celles du bois et du papier, et de fabrication d'équipements électriques ont le plus souffert. A l'inverse, la fabrication de matériel de transport atténue, par son dynamisme le bilan de l'industrie, sans pour autant réussir à compenser l'ensemble des difficultés.

C'est toutefois dans les activités de services administratifs et de soutien que le bilan est le plus lourd : -460 emplois perdus ce trimestre, dont une grande partie dans les activités de nettoyage de bâtiments.

### Cher



### Eure-et-Loir

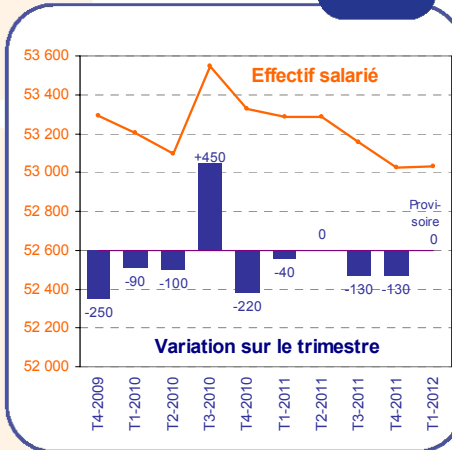


### > Eure-et-Loir

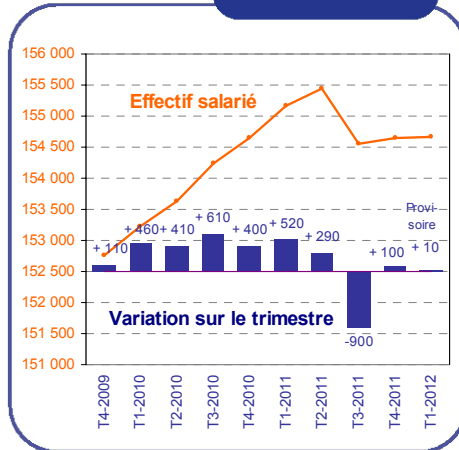
En Eure-et-Loir, à l'inverse, le dynamisme de l'emploi sur ce dernier trimestre (+300 emplois) atténue le bilan annuel (-400 emplois, soit -0,5%) après le terme trimestre précédent.

Ce retournement imprévu est porté par les activités de services et de soutien (+130 postes ce trimestre) et plus particulièrement par celles ayant trait à la sécurité, mais aussi par les activités juridiques (+60 postes), informatiques (+50 postes), les activités pour la santé (+50 postes) ou encore l'industrie chimique (+40 postes). L'intérim en revanche subit un coup de frein sérieux. À l'inverse, des difficultés significatives se concentrent ce trimestre sur les activités immobilières, financières et d'assurance, ou encore les industries du bois et du papier, de l'habillement, textile et cuir, des produits informatiques, électroniques et optiques.

### Indre



### Indre-et-Loire

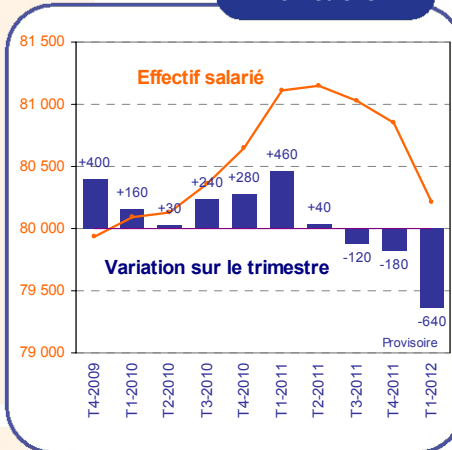


### > Indre

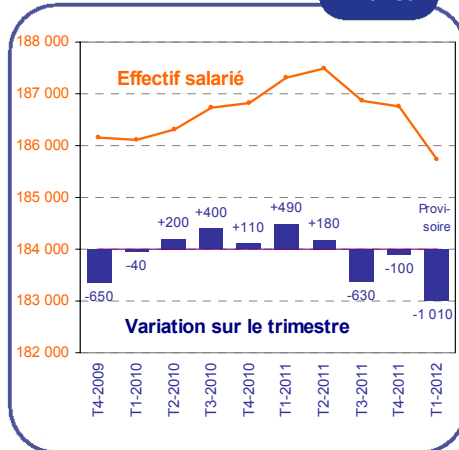
Dans l'Indre, le trimestre a été calme sur le front de l'emploi, après deux trimestres de dégradation. L'évolution annuelle se maintient ainsi à -0,5% (-260 emplois).

Le bilan trimestriel est toutefois très contrasté selon les activités : alors que la construction et les industries agroalimentaires ont de nouveau particulièrement souffert (respectivement -140 et -120 emplois ces trois derniers mois), les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie ainsi que celles liées à l'action sociale et à l'hébergement médico-social, puis celles des transports enregistrent une diminution un peu moins lourde de leurs effectifs (45, 50 et 20 emplois). A contrario, les activités de services administratifs et de soutien ont porté le dynamisme du département en créant ce trimestre 300 postes, principalement sur les activités de nettoyage. Les activités industrielles, hors industries agroalimentaires, créent ensemble 85 emplois.

### Loir-et-Cher



### Loiret



### > Indre-et-Loire

Dans l'Indre-et-Loire également l'emploi est stable sur le premier trimestre 2012. L'évolution annuelle en revanche devient négative (-0,4%), la stabilité du trimestre ne parvenant pas à maintenir sur un an le niveau des emplois dans le département (-500 emplois).

Pourtant ce trimestre, la construction et le commerce, se sont montrés plus dynamiques, créant respectivement 100 et 130 emplois. Plus modérément, d'autres activités de services ont elles aussi porté l'emploi dans le département : les activités de transports et entreposage (+75), les activités informatiques (+80), immobilières (+50), financières et d'assurance (+30), les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+80) ou encore celles liées à l'action sociale et l'hébergement médico-social (+80). Dans l'intérim en revanche, le bilan est très dégradé, avec 650 postes perdus.

### > Loir-et-Cher

Coup dur dans le Loir-et-Cher ce trimestre : 640 emplois ont été perdus, pour une perte annuelle de 900 emplois (-1,1%). Principales difficultés : l'intérim qui perd 480 postes, et les activités de nettoyage. Le transport et l'eau (production et distribution) rendent respectivement 120 et 110 postes.

Le bilan industriel est contrasté. Les industries plastiques et autres produits non minéraux (-130 emplois) ou les industries de fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (-70 emplois) reculent, tandis que les industries de l'habillement, textile et cuir (+70 emplois) ou celles liées à la fabrication de matériel de transport (+50 emplois) progressent. La construction, le commerce et l'hébergement-restauration sont stables.

### > Loiret

Dans le Loiret, la situation de l'emploi s'est particulièrement dégradée ce trimestre, avec une perte d'un millier d'emplois, pour un bilan annuel de -1 560, soit -0,9% de l'effectif salarié du secteur privé. C'est là encore l'intérim qui tire le bilan vers le bas, en recul brutal de 1 200 postes ce trimestre. Le secteur industriel lui aussi a souffert, perdant 360 emplois en 3 mois : les industries du bois et du papier notamment, ainsi que celles liées à la fabrication de machines et équipements, sont en difficulté. La construction, qui avait regagné 200 emplois en 2011, en perd 120 ce trimestre.

Enfin, quelques activités de services comme les transports, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, sont elles aussi en situation plus compliquée ce trimestre.

Quelques points positifs toutefois : des créations de postes non négligeables dans les activités tertiaires de recherche et développement (+100), dans les activités informatiques (+100), immobilières (+30) ou encore financières et d'assurance (+140), ainsi que dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives (+100). ■

Source : Urssaf - Acoss





## L'emploi régional par activité

	Région Centre				France		
	Effectif T1-2012	Évol. sur un trimestre (T1-2012 / T4-2012)		Évol. sur un an (T1-2012 / T1-2011)		Évolution sur un trim un an	
<b>Industrie</b>	<b>153 100</b>	<b>-670</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-1 720</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>
Industrie agro alimentaire	17 400	-180	-1,0%	-430	-2,4%	-0,2%	-0,7%
Équipements électriques, électroniques, informatiques	25 300	-400	-1,6%	-440	-1,7%	-0,1%	+0,2%
Fabrication de matériels de transport	11 300	+160	+1,5%	+150	+1,4%	+0,3%	+1,9%
Autres produits industriels	81 500	-240	-0,3%	-1 240	-1,5%	-0,5%	-1,2%
Industries extractives, énergie, eau	17 700	-10	-0,1%	+240	+1,4%	+0,4%	+1,6%
<b>Construction</b>	<b>59 600</b>	<b>-230</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-650</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-0,0%</b>	<b>-0,6%</b>
<b>Services</b>	<b>393 600</b>	<b>+930</b>	<b>+0,2%</b>	<b>+300</b>	<b>+0,1%</b>	<b>+0,2%</b>	<b>+0,7%</b>
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	106 300	+100	+0,1%	-50	-0,0%	-0,0%	+0,4%
Transport	46 300	-160	-0,3%	-380	-0,8%	+0,1%	-0,1%
Hébergement et restauration	27 900	-70	-0,3%	-90	-0,3%	+0,0%	+1,5%
Information et communication	14 300	+180	+1,3%	+170	+1,2%	-0,5%	+0,4%
Activités financières et d'assurance	20 700	+90	+0,4%	+440	+2,2%	+0,1%	+1,1%
Activités immobilières	6 900	+60	+0,8%	-30	-0,4%	-0,5%	-2,7%
Act. scientifique, & techniq.- soutien et serv. admin. hors intérim	67 200	+130	+0,2%	+130	+0,2%	+0,6%	+2,1%
santé/action sociale (+)	77 000	+360	+0,5%	+570	+0,8%	+0,4%	+1,1%
Autres activités de services	27 000	+250	+0,9%	-460	-1,7%	+0,2%	-1,1%
<b>Total hors Intérim</b>	<b>606 500</b>	<b>+40</b>	<b>+0,0%</b>	<b>-2 060</b>	<b>-0,3%</b>	<b>+0,1%</b>	<b>+0,4%</b>
<b>Intérim</b>	<b>29 400</b>	<b>-2 250</b>	<b>-7,1%</b>	<b>-2 930</b>	<b>-9,1%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-5,5%</b>
<b>Total</b>	<b>635 900</b>	<b>-2 200</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-4 990</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-0,0%</b>	<b>+0,2%</b>

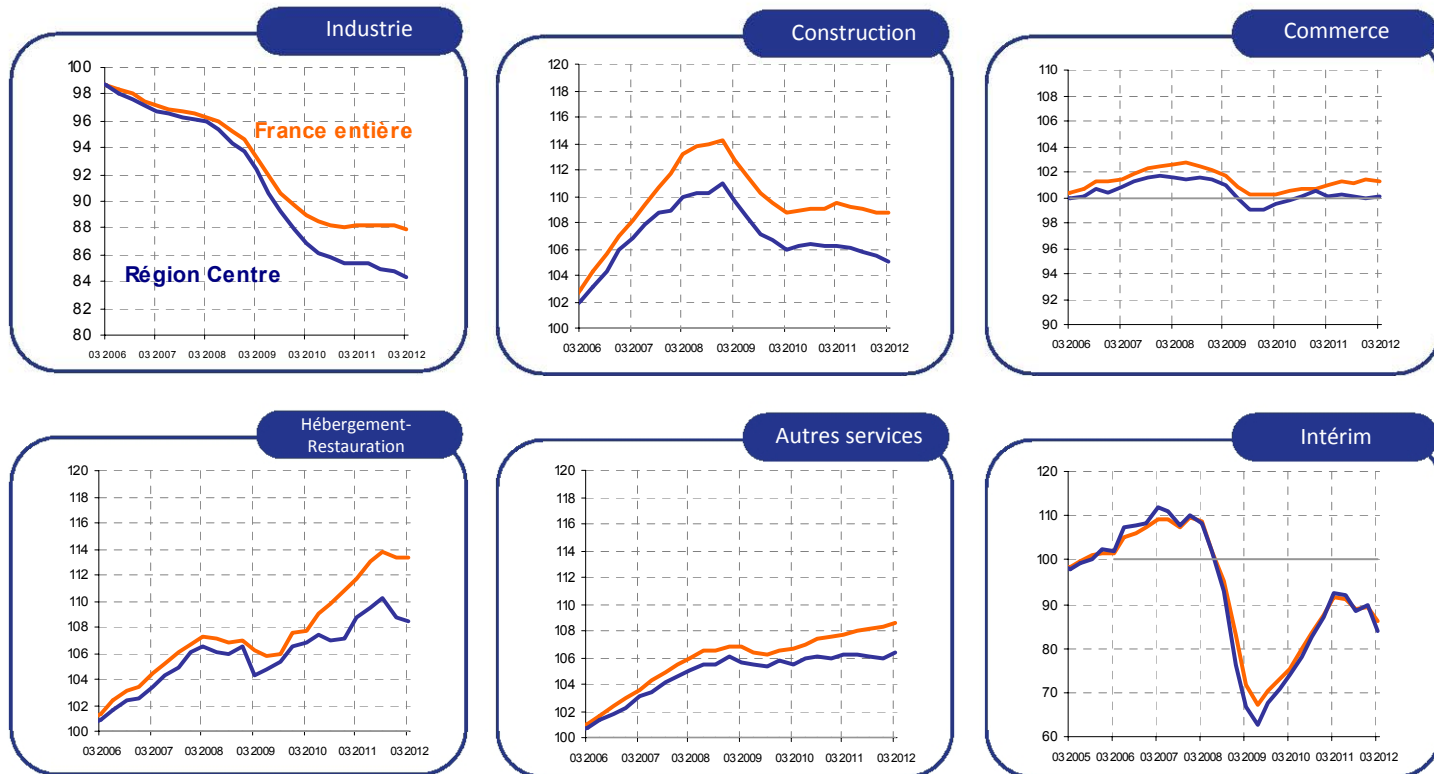
Source : Urssaf - Acoff

Sur un an, la région Centre perd 5 000 postes, tandis qu'au niveau national la tendance est à une très légère hausse (+0,2%). Trois emplois perdus sur cinq le sont dans l'intérim, qui recule de 9% contre 5,5% France entière.

L'industrie régionale est également en difficulté, reculant de -1,1% contre -0,3% sur le territoire national. Tous les secteurs de l'industrie sont moins bien orientés qu'au niveau de la France : ceux qui perdent des emplois en perdent proportionnellement plus, et les autres progressent moins vite. Il en va de même de la construction qui perd 650 postes en un an.

Le secteur des services avec une croissance de 0,2%, n'est plus assez dynamique pour compenser les pertes des autres secteurs. Les seules activités à connaître une évolution plus favorable que le national sont les activités financières et d'assurance ainsi que l'information et communication. ■

## Emploi par secteur, données corrigées des variations saisonnières (CVS), base 100 en 2006



Source : Urssaf - Acoff

### NOTE METHODOLOGIQUE

#### Champ couvert

Ensemble des établissements exerçant leur activité dans la région dans le secteur concurrentiel, c'est-à-dire tous les secteurs d'activité économique sauf : administrations publiques, éducation non marchande, santé non marchande, emploi par les ménages de salariés à domicile. Le secteur agricole est également exclu (dépend de la Mutualité sociale agricole).

#### Masse salariale et effectifs

Source : exploitation des informations déclaratives mensuelles ou trimestrielles fournies par les employeurs.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le trimestre précédent. Les données sont également désaisonnalisées (ce qui peut conduire à des révisions des périodes antérieures).

La masse salariale correspond à la somme des salaires versés par les employeurs de la région pendant le trimestre donné, y compris commissions, rémunération des heures supplémentaires, primes et avantages en nature. Sont exclus : les revenus de remplacement, les primes d'intéressement et de participation.

L'effectif salarié est un effectif en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un. Résultats issus de l'exploitation statistique des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) des employeurs de la région.

La répartition selon le type de contrat est obtenue par extrapolation des déclarations réalisées sur Internet pour lesquelles l'information est obligatoirement connue. CDD court : CDD de 31 jours et moins. CDD long : CDD de plus de 31 jours.

#### Indicateurs présentés

Les effectifs, les masses salariales et les déclarations d'embauche sont corrigés des variations saisonnières. Dans les tableaux, du fait des arrondis, les totaux récapitulatifs peuvent différer de la somme de chacun des items, en ligne ou en colonne. Le taux d'évolution annuelle des effectifs et de la masse salariale compare les données du trimestre à celles du même trimestre de l'année précédente.

Les données des trimestres précédents sont

susceptibles d'être corrigées pour tenir compte des informations tardives recueillies auprès des entreprises. C'est pourquoi les résultats du dernier trimestre sont considérés comme provisoires.

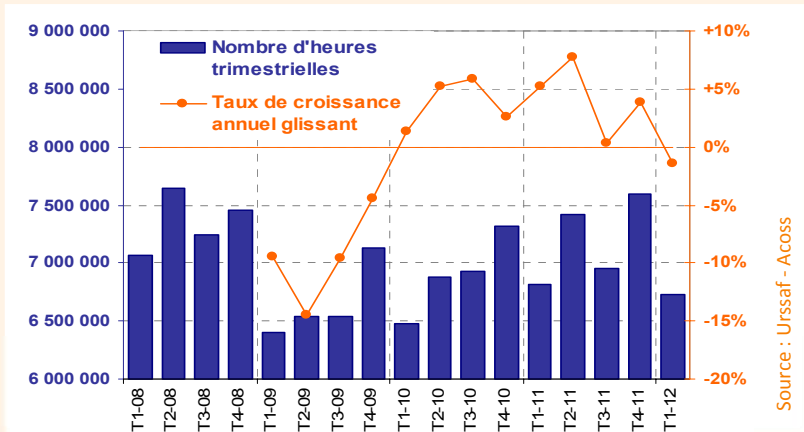
#### Heures supplémentaires

Le nombre d'heures supplémentaires est déduit des montants d'exonération Teps déclarés par les entreprises du département. Chaque heure supplémentaire ouvre droit à une exonération de cotisation patronale de 1,50€ (entreprise d'au plus 20 salariés) ou 0,50€ (entreprise de plus de 20 salariés). Les informations annuelles des tableaux récapitulatifs permettant de corriger ces montants sont intégrées dans le calcul. Les données du dernier trimestre sont provisoires. ■





## Les heures supplémentaires dans la région Centre

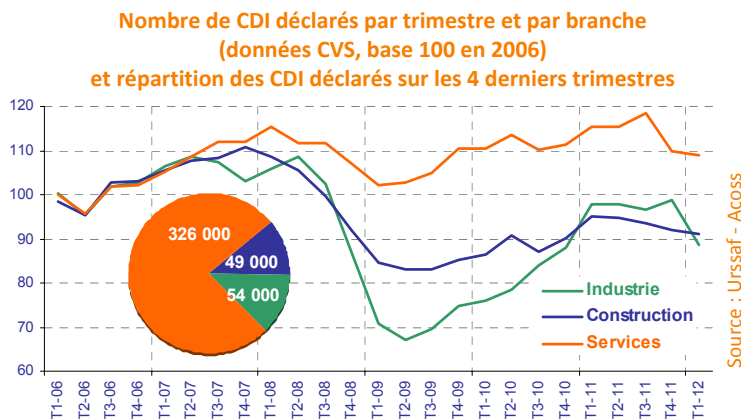
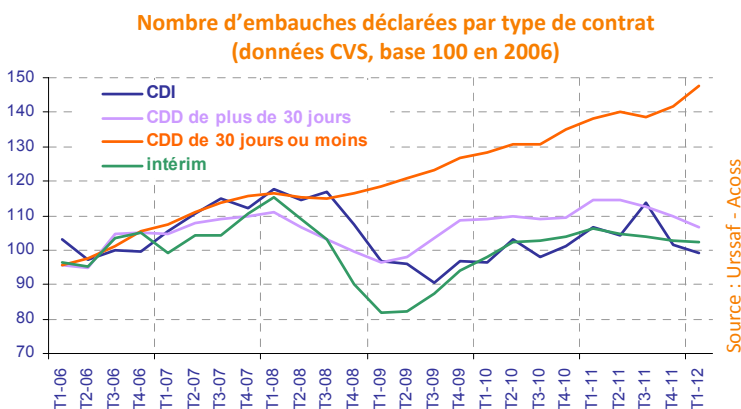


### Fléchissement du recours aux heures supplémentaires

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, 45% des 56 700 entreprises ayant rempli un bordereau récapitulatif de cotisations ont déclaré des exonérations Teps. Ainsi, le nombre d'heures supplémentaires en région Centre s'élève sur cette période à 6,7 millions en données brutes, soit une baisse en glissement annuel de 1,4%, ce qui confirme le tassement observé depuis mi-2011. Ces heures supplémentaires ont dans le même temps donné lieu à la déclaration de 27,6 millions d'euros d'exonérations.

Le fléchissement observé concerne l'ensemble des départements de la région à l'exception du Loir-et-Cher qui reste sur une évolution encore légèrement positive. ■

## Les déclarations préalables à l'embauche en région Centre

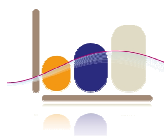


### Les déclarations uniques d'embauches progressent de 1,5% sur un an en région Centre.

Ce sont les CDD courts (+7%) qui maintiennent une dynamique positive, les autres types de contrat étant orientés à la baisse : -7% pour les CDD longs comme pour les CDI, et -5% pour l'intérim.

Après le début de la crise, fin 2008, seuls les CDD courts ont réussi à garder leur rythme de croissance. Les employeurs craignant de sombres perspectives économiques ont moins tendance à embaucher pour une longue durée.

Le secteur des services, qui concentre les trois quarts des intentions d'embauches, a été moins sensible à la crise que l'industrie ou la construction, et conserve depuis une croissance supérieure. ■



### Zoom sur...

#### L'intérim en région Centre

Si l'intérim ne représente que moins de 5% des effectifs salariés de la région, il concentre toutefois les 3/5 des pertes d'emplois entre mars 2011 et mars 2012. Sa dynamique a par ailleurs une force prédictive du reste de l'économie, les entreprises ajustant leur recours au travail temporaire bien avant d'adapter l'emploi permanent. En 2008, l'intérim avait ainsi brutalement reculé trois trimestres avant le reste de l'économie régionale.

Il apparaît donc essentiel de pouvoir identifier les secteurs d'activités bénéficiaires de ces missions d'intérim. Les statistiques de la Direccte Centre nous indiquent que l'industrie régionale consomme la moitié des missions intérimaires. Mais les disparités sont grandes entre départements, puisqu'en Indre-et-Loire cette proportion tombe à 38%, pour atteindre 68% dans l'Indre. Ainsi, lorsque l'on constate que l'industrie semble justement mieux résister dans l'Indre que dans les autres départements (avec une évolution annuelle de +0,3%), il faut avoir en tête que l'intérim y recule de 7,6%. En réaffectant 68% du recul de l'intérim dans l'industrie, l'évolution annuelle du secteur ne serait plus de +0,3% mais de -0,5%.

Les deux autres secteurs ayant fortement recours à l'intérim sont les services (hors commerce, hébergement et restauration) pour 25% en moyenne régionale, et la construction pour 14%, toujours en moyenne régionale. Mais là encore les disparités par département sont très marquées. Les services consomment ainsi 32% des missions d'intérim dans le Loir-et-Cher contre seulement 16,5% dans le Cher. Cela peut atténuer un peu la différence apparente des évolutions des services entre ces deux départements (+0,7% dans le Loir-et-Cher contre -1,7% dans le Cher).

La construction enfin, représente 26% des missions d'intérim dans l'Indre-et-Loire, contre seulement 9% dans l'Eure-et-Loir. Ainsi donc, les taux de croissance annuels respectifs de ce secteur (-0,3% et -0,6%) sont-ils finalement équivalents si l'on réintègre la part de l'intérim. ■